



Diffusé par la Direction de Communication

COMPTE RENDU

27^{ème} REUNION

CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 17 Avril 2020



Avril 2020



Ce Vendredi 17 avril 2020, s'est tenue, en vidéo-conférence, à la Cité de l'Union Africaine et à l'Hôtel du Gouvernement, la réunion extraordinaire du Conseil des Ministres, sous la présidence de son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Deux points figuraient à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- II. Examen et Adoption des textes.

I. DE LA COMMUNICATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT

La communication du Chef de l'Etat a porté principalement sur trois (03) points, à savoir :

1. Les inondations survenues dans les provinces de Sud-Kivu, Haut-Lomami, Maniema et Tanganyika ;
 2. La rencontre avec les Présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale sur les implications législatives de la proclamation de l'Etat d'Urgence Sanitaire ;
 3. L'appel à la vigilance sur les mesures de sécurité à prendre tant à l'intérieur du pays qu'à nos frontières en application de la proclamation de l'Etat d'Urgence sanitaire.
- Abordant le point relatif aux inondations qui viennent d'affecter les provinces de Sud-Kivu, Haut-Lomami, Maniema et Tanganyika consécutives aux crues d'eaux, occasionnant morts d'hommes et de nombreux dégâts matériels, le Chef de l'Etat a exprimé, au nom de la Nation, sa compassion et sa solidarité à l'égard des familles éprouvées.

A ce sujet, le Président de la République a demandé au Gouvernement de tout mettre en œuvre pour venir en aide aux populations affectées, cela en dégageant les moyens nécessaires.

Le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement l'envoi d'une forte délégation gouvernementale pluri-sectorielle sur les lieux, afin de mieux appréhender les différentes implications de ce drame et d'établir un rapport aussi exhaustif que possible.

- Concernant sa rencontre du 14 avril dernier avec les Présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale, le Chef de l'Etat a indiqué qu'elle rentrait dans le cadre des consultations normales qu'il mène en rapport avec les implications législatives de la Déclaration de l'Etat d'Urgence sanitaire.

Il s'est réjoui de la convergence des vues qui s'est dégagée entre lui-même et ses interlocuteurs sur le sujet abordé.

- A propos de la situation sécuritaire consécutive aux mesures de restriction prises à la suite de la proclamation de l'Etat d'urgence sanitaire, le Chef de l'Etat a invité le Gouvernement et tous les services concernés à doubler de vigilance, tant l'intérieur qu'à nos frontières, pour déjouer toute velléité de perturbation de l'ordre public et d'incursion clandestine sur notre territoire dont les frontières demeurent fermées au passage des personnes.



Prenant la parole à la suite du Chef de l'Etat, le Premier Ministre a informé le Président de la République et les membres du Gouvernement, des instructions qu'il a déjà données au Ministre en charge des Affaires humanitaires en rapport avec l'état des besoins que celui-ci lui a présenté. Les moyens financiers conséquents seront débloqués à cette occasion.

II. DE L'EXAMEN ET DE L'ADOPTION DES TEXTES PRÉSENTÉS PAR LE MINISTRE DE LA SANTÉ

Le Ministre de la Santé Publique a présenté au Conseil des Ministres trois (03) projets de textes, en rapport avec le COVID-19, à savoir :

1. Projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance n°20/014 du 24 mars 2020 portant proclamation de l'Etat d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de COVID-19.

Le Conseil des Ministres a adopté ce texte moyennant amendements.

2. Projet d'ordonnance portant prorogation de la durée de l'Etat d'Urgence Sanitaire.

Après délibération, le Conseil des Ministres a adopté ce projet d'ordonnance moyennant amendement.

3. Projet d'ordonnance portant mesures complémentaires nécessaires pour faire face à l'épidémie au COVID-19.

Ce projet d'ordonnance a été adopté par le Conseil des Ministres moyennant amendement.

Commencée à 18h30', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 19h50'.

Je vous remercie.

David-Jolino DIWAMPOVESA-MAKELELE MA-MU ZINGI

Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et Médias
Porte-Parole du Gouvernement